

Fiche information

Taxes dans le système modulaire FFA

1. Taxes pour les 3 niveaux

Niveau	Formation	But	Paiement par	Taxes
1	Certificat FSEA	Taxe d'enregistrement par l'institution	Institution	CHF 60.-
2	Brevet fédéral de formateur d'adultes	Taxe de contrôle, y compris contrôle et enregistrement auprès du SEFRI	Demandeur	CHF 450.-
3	Diplôme fédéral de responsable de formation (nouveau règlement 12.04.2010)	Evaluation du dossier d'admission, taxes d'admission, d'établissement et enregistrement du diplôme auprès du SEFRI pour examen professionnel supérieur (EPS) externe	Candidat/e	CHF 2'600.-

2. Taxes pour la validation d'acquis (VA)

Niveau	Certificat/Formation	Coûts variante I Analyse des documents sur dossier uniquement	Coûts variante II Sur la base de l'évaluation des acquis	Variante I pour certificats modulaires périmés
1	Certificat FSEA Module BFFA-M1	CHF 600.-	CHF 1'050.-	un module CHF 250.- deux modules CHF 300.- trois modules CHF 350.- quatre modules CHF 400.-
2	Brevet fédéral de formateur d'adultes Module BFFA-M2– BFFA-M4 Module BFFA-M5	deux modules CHF 900.- trois modules CHF 1'050.- quatre modules CHF 1'200.- cinq modules CHF 1'350.-	idem CHF 1'050.-	
3	Diplôme fédéral de responsable de formation Module D-M1–D-M6	deux modules CHF 900.- trois modules CHF 1'050.- quatre modules CHF 1'200.- cinq modules CHF 1'350.- six modules CHF 1'500.-		
La personne qui a obtenu les 5 modules, peut faire une demande de brevet auprès du secrétariat du système modulaire FFA.				
La réussite des 6 modules ne mène pas directement au Diplôme, mais est une condition pour l'inscription à l'examen professionnel supérieur (EPS).				

3. Taxes pour la reconnaissance modulaire (RM) → TVA à rajouter.

Traitement du dossier (Analyse, rapport, demande de reconnaissance provisoire ou non-reconnaissance)	Taxes pour institutions
Module 1 Formateur/trice adultes, un premier module, Formateur/trice pratique ; modules complémentaires M1C, M4/5C, FP-C	CHF 3'000.-
pour chaque module supplémentaire (2-5) ou M1C ou FP-C, soumis en même temps	CHF 1'000.-
pour chaque module supplémentaire (2-5) ou M1C ou FP-C, soumis plus tard pour les institutions avec reconnaissance	CHF 1'500.-
un module, dossiers multilingues, par langue supplémentaire	CHF 1'000.-
tous les modules 1-5, en même temps	CHF 6'000.-
tous les modules plus FP, plus modules complémentaires, plusieurs langues	offre

4. Dépenses supplémentaires

Pour la VA : Demande de réexamen, CHF 160.-/h selon temps passé. Recours : CHF 350.-. Si le recours est accepté ce montant est remboursé.

Pour la RM : Pour l'examen de différentes offres dans un dossier ou lors de l'envoi de documents non structurés et insuffisants, CHF 160.-/h selon temps passé.